

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél: +32 (0) 10 48 29 63 Fax: Mail: social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 304 Sociologie et acteurs sociaux							
Ancien Code	SOAS3B04	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	XEAS3040						
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) HELHa Campus Montignies Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Frédéric LIGOT (frederic.ligot@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la connaissance, par l'étudiant, des principales notions relatives aux organisations et aux processus de décision organisationnels ou politiques. L'étude des rapports de force entre les acteurs a pour objectif d'affiner les capacités d'analyse des interactions en termes de pouvoir, et in fine, de donner aux travailleurs sociaux des moyens d'action.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
 - 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
 - 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

- Compétence 3 INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
- Compétence 4 IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Compétence 7 CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les processus de décision et le rôle des acteurs concernés
- II. Distinguer les logiques des acteurs concernés
- III. Comprendre la place que tiennent les travailleurs sociaux dans les processus de décision

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B04A Sociologie et acteurs sociaux 24 h / 2 C + HELHa Campus

Montignies

SOAS3B04A Sociologie et acteurs sociaux 24 h / 2 C

+ HELHa Campus Montignies (HD)

SOAS3B04X Sociologie et acteurs sociaux 24 h / 2 C

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B04A Sociologie et acteurs sociaux 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B04A Sociologie et acteurs sociaux 20

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B04A Sociologie et acteurs sociaux 20

+ HELHa Campus Montignies (HD)

SOAS3B04X Sociologie et acteurs sociaux 20

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B04A Sociologie et acteurs sociaux 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier: assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél: +32 (0) 65 40 41 45 Fax: +32 (0) 65 40 41 55 Mail: social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et acteurs sociaux							
Ancien Code	7_SOAS3B04A	Caractère	Obligatoire				
Nouveau Code	MEAS3041						
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Ce cours travaillera le passage de l'analyse micro-social au macro-sociologique, abordant les "pourquoi" de nos actions sociales au-delà des "comment".

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable d'identifier et positionner les acteurs dans des modèles organisationnels, analyser des situations de conflits dus à l'organisation du travail et proposer des pistes pour la gestion de ceux-ci (rendre compte des rapports de pouvoir selon la théorie de Crozier et élaborer un organigramme et un sociogramme), analyser une situation sociale en prenant la hauteur macro-sociologique et proposer des solutions. Exprimer son positionnement professionnel argumenté en utilisant adéquatement ces concepts et entrer en débat avec les autres.

• Au niveau de la synthèse: utiliser ces nouveaux savoirs pour appréhender l'actualité et comprendre dans quels enjeux le travail social se situe et entre autres par rapoort aux questions que soulèvent leur propre milieu de stage entre contrôle, soutien et gestion. Réflexion macro/micro.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Relation nord/sud: les implications sur les conditions de travail (intervenants du SCI-Projets internationaux animation sudestan)
- Les grands classiques et leurs rapports avec l'actualité :

Weber et l'organisation bureaucratique// FWB,

Taylor et l'organisation scientifique du travail//Carglass,

Mayo et l'effet Hawthorne// Renaud Sainseaulieu. -

Michel Crozier, analyse stratégique et systémique des conflits. Ses applications dans le monde de l'entreprise mais aussi dans le milieu social. Introduction à la construction d'un sociogramme.

Démarches d'apprentissage

Exposé oral entrecoupé de lectures de textes illustratifs, d'une vidéo (https://zintv.org/video/quelles-alternatives-a-

lenfermement-des-jeunes-mineurs) ainsi que d'autres supports pédagogiques (Cheaponomics, corolan, 2018). Des exercices seront aussi réalisés, des temps de débats prévus. Un syllabus présenté en classe est fourni aux étudiants et constitue le squelette du cours à annoter. De même, un dossier de lecture et une biographie sont proposés.

Des séances de lectures de textes en intelligence collective seront organisées en vue de préparer un travail écrit (démarche// au TFE) d'analyse institutionnelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'objectif du cours est présenté en première séance ce qui oriente les étudiants dans la démarche d'apprentissage. Un jeu "Sudestan" est réalisé dans le cadre d'une animation du SCI-Projets inernationaux.

Sources et références

Extraits de la bibliographie du cours :

- Foudriat Michel, La sociologie des organisations, Pearsons education, 2008, 2ème Edition.
- Corolan Mickael, Cheaponomics, De Boeck supérieur, 2018.
- Amblard, H., et. al. (2005) Les nouvelles approches sociologiques des organisations, Paris : Seuil.
- Alexandre-Bailly, F. et.al. (2003) Comportements humains et management, Paris, Pearson Education France.
- Dieu, A-M. (1999) Valeurs et associations. Entre changement et continuité, Paris : L'Harmattan.
- Haeringer, J., Traverzas, F., (s.l.d) (2002) Conduire le changement dans les associations d'action sociale et médico-sociale, Paris : Dunod.
- Pichault, F., Nizet, J. (1999) Comprendre les organisations : Mintzberg à l'épreuve des faits, Paris : Presses Universitaires de France.
- Scieur, P. (2011) Sociologie des organisations. Introduction à l'analyse de l'action collective organisée. Paris : Armand Colin.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un syllabus est proposé. Celui-ci doit être annoté tout au long des séances de cours oral.Des extraits vidéo et article de presse selon l'actualité sont aussi proposés en guise d'illustration et entre autres, "La mise à mort du Travail", Prix de Londres, 2009, FR3.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Analyse de son milieu de stage à mettre en parallèle avec le cours et une lecture de son choix, bien sûr avec l'angle organisationnel, démontrant la compréhension des différents concepts appris et l'acquisition de certains réflexes d'analyse des organisations de travail social.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour les étudiants en seconde session et redoublants du BLOC 3, ils seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen qui portera sur la matière de l'année en cours.

Les érasmus auront l'occasion d'une séance sur les consignes du travail. Pour ces derniers, le travail est à rendre à la session de juin

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).